



Instauration des périmètres de protection du captage AEP
« Les Grandes Vignes » sur la commune de Tauxigny-St-Bauld (37)

Travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L.215-13 du code de
l'environnement

Demande conjointe des autorisations environnementale et de distribuer
de l'eau à des fins de consommation humaine au titre des codes de
l'environnement et de la santé publique

Liste des Pièces

- Pièce n° 1 : Résumé non technique
- Pièce n° 2 : Délibération du Conseil Communautaire - Engagement de la procédure
- Pièce n° 3 : Mémoire explicatif
- Pièce n° 4 : Demande conjointe des autorisations environnementale et de distribuer de l'eau à des fins de consommation humaine
- Pièce n° 5 : Etudes préalables à l'avis de l'hydrogéologue agréé :
- Pièce n° 5a : Rapport de fin de chantier des essais de pompages sur le forage agricole - SADE - 2016
 - Pièce n° 5b : analyse des eaux brutes - Forage agricole - 2016
 - Pièce n° 5c : Calcul des isochrones - Sarl Dupuet
 - Pièce n° 5d : Avis de l'hydrogéologue agréé sur la faisabilité de reprise du forage agricole
 - Pièce n° 5e : Rapport de fin de chantier des travaux de réhabilitation du forage - Safège - 2018
 - Pièce n° 5f : analyses des eaux brutes 2018
 - Pièce n° 5g : analyses des eaux brutes 2022
 - Pièce n° 5h : analyses des eaux brutes 2022 - quantification radionucléides
- Pièce n° 6 : Rapport de l'hydrogéologue agréé pour l'instauration des périmètres de protection
- Pièce n° 7 : Plans des périmètres de protection
- Pièce n° 8 : Dossier parcellaire
- Pièce n° 9 : Notice Technico-économique
- Pièce n° 10 : Délibération du Conseil Communautaire - Demande d'ouverture d'enquête publique
- Pièce n° 11 : Décision de la Dréal - Examen au cas par cas
- Pièce n° 12 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de natura 2000
- Pièce n° 13 : Courrier de réponses de la CCST aux observations de l'autorité environnementale - 1^{er} août 2022